

Ecole Doctorale Cultures et Sociétés

COMMENT COMPLETER SA *CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION*

La Convention individuelle de formation (CIF) a pour vocation de permettre aux doctorantes et doctorants de réfléchir à la cohérence et à la structure de leur parcours doctoral dès leur inscription en thèse. Il sera possible de procéder à des mises à jour au cours des années de thèse. Cependant, la convention est à remplir soigneusement dès à présent, car elle sert de base à l'établissement d'autres documents importants durant tout le parcours doctoral.

Ce guide réalisé par l'Ecole Doctorale Cultures et Sociétés vous aidera à compléter les rubriques suivantes. Vous pouvez également solliciter l'aide de votre directeur ou directrice de thèse.

Les informations ci-dessous constituent une base à partir de laquelle chaque doctorante ou doctorant peut puiser pour évoquer sa situation particulière. Et les documents de référence indiqués peuvent vous permettre d'obtenir des informations plus détaillées.

Calendrier du projet de recherche

Si un calendrier précis a été mis au point avec votre direction de recherche (directeur/directrice, co-directeur/co-directrice, co-encadrant/co-encadrante), indiquez-le ici.

Si vous êtes en cotutelle et que votre convention est déjà signée, indiquez les dates de séjour prévues dans chacune des universités ; sinon, indiquez brièvement comment vous comptez organiser votre travail sur la durée de la thèse .

Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches de la thèse

Les prérequis pour la soutenance sont les suivants :

- les **doctorantes et doctorants avec contrat doctoral et mission d'enseignement** doivent suivre 120 heures de formation, dont 60 heures dédiées à la pédagogie, sur la durée de la thèse. La formation éthique et déontologie

est obligatoire ; le TOEIC n'est pas obligatoire mais fortement conseillé pour votre parcours professionnel d'après thèse.

- les **autres doctorantes et doctorants** (avec contrat doctoral ou sans contrat doctoral) doivent suivre 90 heures de formation, dont 30h de professionnalisation, sur la durée de la thèse. La formation éthique et déontologie est obligatoire ; le TOEIC n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.

Si vous êtes **en cotutelle** et que votre convention est déjà signée, indiquez vos obligations de formation dans les deux établissements ; sinon, cet article sera mis à jour lors de la prochaine réinscription.

Si vous êtes en codirection ou en cotutelle, vous pouvez indiquer ici la quotité d'encadrement qui revient à chaque encadrante ou encadrant. Renseignez-vous auprès de votre direction de thèse pour recueillir cette information qui ne correspond pas nécessairement à la part de direction réellement assumée, mais à une indication plus administrative.

- les doctorantes ou doctorants engagés dans une **thèse CIFRE** peuvent résumer les principales modalités de leur convention CIFRE.
- pour **chaque doctorante ou doctorant**, un Comité de suivi de thèse (CST) sera constitué et les noms de ses membres devront être remontés à l'Ecole doctorale *avant la deuxième inscription en thèse*. Le comité sera constitué conformément au cadrage proposé par l'École doctorale et aux usages du laboratoire d'accueil et en concertation avec la direction de thèse. Le comité de suivi devra s'être réuni avant la troisième inscription.

Documents de référence

Charte du doctorat :

[https://www.paris-est-sup.fr/fileadmin/Fichiers/UPE/Doctorat/Documents/Charte Doctorat UPE VF 205 2020.pdf](https://www.paris-est-sup.fr/fileadmin/Fichiers/UPE/Doctorat/Documents/Charte_Doctorat_UPE_VF_205_2020.pdf)

Formulaire du Comité de suivi individuel de thèse : <https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-cultures-et-societes-cs/candidature-inscription/comite-de-suivi-individuel-de-these/>

Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche, le cas échéant, les conditions de sécurité spécifiques

Vous pouvez indiquer que vos demandes éventuelles de financement pour une mission ou l'organisation d'un événement scientifique seront déposées selon les règles définies par l'Ecole Doctorale Cultures et Sociétés et rappelées dans le formulaire de demande de co-financement (voir ci-dessous dans l'encadré). Notez que ce document précise aussi les parts respectives du financement par l'ED et par le laboratoire de rattachement.

Vous pouvez également préciser :

- si vous envisagez dès à présent (des modifications pourront être apportées ultérieurement) : des déplacements en France et/ou à l'étranger et des candidatures à des bourses de mobilité ou à d'autres bourses.
- si votre thèse présente des problèmes de sécurité particuliers (déplacements dans des zones à risque, accès à des sources confidentielles...). NB : les étudiants en situation de handicap pourront signaler, le cas échéant, les difficultés particulières liées à la réalisation de leur travail de doctorat.
- les moyens disponibles dans votre laboratoire de rattachement pour mener à bien votre thèse (vous pouvez vous renseigner auprès de votre directeur ou directrice de thèse). Par exemple, s'il est prévu un accès à une salle des doctorants, à du matériel spécifique ou à des ressources électroniques, une prise en charge de l'abonnement à la BNF...

Vous pouvez aussi indiquer quelles sont les bibliothèques ou les archives que vous allez fréquenter, les services que vous allez utiliser (par exemple, le Prêt entre Bibliothèques, les ressources en ligne...).

Document de référence

Procédure et Formulaire de demande de cofinancement :

<https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-cultures-et-societes-cs/candidature-inscription/financements/demande-de-cofinancement/>

Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche

Après avoir consulté le site de votre laboratoire de rattachement et votre directeur/directrice de thèse, indiquez les modalités d'intégration à votre laboratoire : participation aux séminaires, aux journées doctorales, responsabilités ou missions que vous devrez éventuellement assumer, ou encore les fonctions élues (représentation des doctorantes et doctorants...).

Si une convention de cotutelle a déjà été établie, ces modalités seront indiquées pour chaque laboratoire ou structure scientifique de rattachement.

Documents de référence

Procédure cotutelle UGE et UPEC (la procédure et les documents seront prochainement actualisés)

<https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-cultures-et-societes-cs/international/>

Charte du doctorat :

https://www.paris-est-sup.fr/fileadmin/Fichiers/UPE/Doctorat/Documents/Charte_Doctorat_UPE_VF_205_2020.pdf

Règlement intérieur du laboratoire de rattachement : à consulter sur le site du laboratoire.

Parcours individuel de formation

Vous pouvez indiquer ici les formations dans le catalogue Adum ou hors Adum que vous envisagez de suivre dans le cadre de votre parcours doctoral.

NB : si vous souhaitez suivre une ou des formations hors du catalogue Adum, vous devrez fournir une attestation de présence et déposer une demande de validation auprès de l'Ecole Doctorale.

Documents de référence

Fiche de suivi de formation doctorale : [\(lien à venir\)](#)

Tableau des équivalences de formations : [\(lien à venir\)](#)

Objectifs de valorisation des travaux de recherche de la thèse : diffusion, publication et confidentialité, droit à la propriété intellectuelle selon le champ du programme de doctorat.

Vous pouvez indiquer ici si vous avez déjà des projets de publication d'article, de participation à des colloques, d'activités de vulgarisation. Précisez, si vous les connaissez, les règles de signature des publications en vigueur dans votre laboratoire de rattachement ou dans le cadre d'une convention CIFRE.

Indiquez si votre thèse présente un caractère de confidentialité (restrictions de diffusion, embargo, ...). *En ce cas, pensez à soutenir l'Ecole doctorale avant la soutenance.*

Développement de compétences et perspectives professionnelles

Il s'agit ici d'identifier les compétences que votre travail de recherche et votre formation doctorale vont vous permettre d'acquérir. Par exemple, et selon votre situation : outils informatiques, cartographie, animation de réunion, compétences pédagogiques (à détailler le cas échéant), gestion documentaire, gestion de fonds d'archives, direction de groupe de travail, organisation de manifestations scientifiques et d'événements, compétences linguistiques, traduction et interprétariat, connaissances de contextes institutionnels...

Cultures et Sociétés

Indiquez vos perspectives professionnelles si vous avez déjà des projets précis ou signalez les secteurs d'activités, les organisations ou institutions qui peuvent être intéressés par vos thématiques de recherche

Ouverture internationale

Précisez si vous avez des projets sur un plan international, si vous prévoyez de participer à des colloques internationaux et de nouer des liens avec des collègues étrangers dans une aire linguistique particulière. Vous pouvez aussi indiquer la place qu'occupent les références étrangères dans votre bibliographie.